



Montreuil, le 1^{er} septembre 2009

Ministère de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer
Hôtel de Roquelaure
Cabinet du ministre d'Etat
Mme Corinne Arnoux – Conseillère technique
246, bd Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : Demande d'audience concernant la situation des Chercheurs du ministère.

Madame,

Depuis maintenant cinq ans, nous sommes en négociation avec l'administration centrale concernant l'attribution d'une prime pour les corps des Directeurs et Chargés de recherche de l'équipement.

Suite à différentes réunions (Groupes de travail, CAP, Rapport du CGPC,...) nous avons obtenu l'accord du ministère en décembre 2007 pour le versement d'une prime (PSR). Cet accord a été officiellement annoncé par l'administration aux représentants du personnel en diverses occasions, comme l'atteste l'extrait du compte rendu de la CAP des CR et DR jointe-après, afin d'apaiser le mécontentement grandissant des agents.

Extrait du « Compte rendu de réunion des commissions administratives paritaires des chargés de recherche et des directeurs de recherche » ayant eu lieu le 06/03/2009 (CR rédigé par l'administration).

Le régime indemnitaire.

M. Edmond GRASZK indique que le décret a été signé par le Ministre d'Etat et qu'il est actuellement au cabinet du Ministre du Budget. Sa mise en œuvre sera effective au 1^{er} janvier 2009 et précise qu'il n'y a pas encore eu de validation des mesures catégorielles et que par conséquent il ne connaît pas les montants exacts qui seront versés à chaque CR et DR en 2009. Le montant maximum a été demandé par le ministère compte tenu du retard pris sur ce dossier.

Le 17 décembre 2008, ne constatant aucune avancée (soit un an après l'accord du ministère), les élus CFDT, CGT, FSU ont boycotté la CAP des Directeurs et Chargés de recherche afin d'exprimer leur mécontentement.

Le 4 mai 2009, nous avons de nouveau sollicité une audience auprès de M. Ruyschaert (DRH) concernant la mise en œuvre de la Prime de service et de rendement (PSR).

Suite à cette demande, une réunion était prévue le 6 juillet dernier mais au dernier moment (la veille !) celle-ci a été annulée suite au départ de M. Ruyschaert de la DRH et de l'arrivée de Mme Eyssartier. Il nous avait été dit (par le Département des relations sociales) qu'au CTPM du 15 juillet une nouvelle date serait proposée.

Depuis, nous n'avons aucune nouvelle malgré une relance le 21 juillet dernier.

Ce dossier dure depuis plusieurs années, les Chercheurs n'ont pas à faire les frais des changements au sein de l'administration centrale. Nous ne vous cachons pas qu'ils se sentent particulièrement méprisés et prêts à se mobiliser.

L'administration a toujours reconnu comme légitime et fondée la demande des Chercheurs. Aussi, nous ne comprenons pas que l'administration centrale ne donne pas satisfaction en convoquant une réunion dans les plus brefs délais dans la perspective de répondre à notre demande.

Suite aux conclusions du Grenelle de l'environnement, les enjeux concernant la recherche et l'innovation sont essentiels. Le réseau scientifique et technique du ministère est particulièrement concerné et mobilisé pour répondre à ces enjeux. Aussi, les Chercheurs de l'équipement sont en première ligne.

C'est pourquoi, par la présente, nous sollicitons une audience afin d'échanger avec vous concernant la situation des corps des Directeurs et Chargés de recherche du ministère.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'intersyndicale CFDT, CGT, FSU



Nicolas BAILLE

Secrétaire général adjoint FNEE-CGT

Marc QUIERTANT
Pour la CFDT du LCPC

Hervé VUILLON
Pour SUP-EQUIP-FSU

Copie :

- M. Didier Lallement, Secrétaire général du ministère
- Mme Michèle Pappalardo, Commissaire générale au développement durable
- Mme Hélène Eyssartier, Directrice des ressources humaines
- Mme Régine Bréhier, Directrice de la recherche et de l'innovation
- Mme Laurence Navarre, Chef du département des relations sociales